

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 37 (1899)  
**Heft:** 17

**Artikel:** Les étudiants vaudois, leur corps et leur vie : III  
**Autor:** Archinard, Charles  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-197517>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
**L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER**  
 PALUD, 24, LAUSANNE  
 Montreux, Gex, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
 St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,  
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :  
**BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**  
 SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.  
 ETRANGER : Un an, fr. 7,20.  
 Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

**PRIX DES ANNONCES**  
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
 Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
 la ligne ou son espace.  
*Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

**Un lieu de pèlerinage patriotique.**

« Ti possible ! ce pauvre major, quel chemin il eut à faire pour aller au supplice. Je ne croyais pas que cet échafaud fût si loin. »

A cette exclamation, lancée derrière moi d'une voix attendrie, je me retournai. Une bonne vieille dame était là, qui paraissait très fatiguée. Son patriotisme, car les dames sont très patriotes — et aussi un peu la curiosité, n'est-ce pas, madame ? — l'avaient entraînée à Vidy, au pied de ce monument qu'on allait inaugurer. La course avait été sans doute un peu forte pour ses jambes affaiblies et la fatigue qu'elle éprouvait lui faisait songer aux angoisses de ce pauvre major, durant le long trajet du Château à Vidy.

Que de Lausannois, qui, comme la bonne dame, ne croyaient pas que « cet échafaud fût si loin ! » Cette remarque, je l'ai entendue tout le long du chemin, dimanche, en me rendant à Vidy. Très nombreux étaient ceux qui étaient convaincus que l'exécution de Davel avait eu lieu à la Maladière. La petite chapelle, existant encore en cet endroit, était la principale cause de leur erreur. On pensait que cette chapelle avait été construite en même temps que l'échafaud et que les condamnés à mort y prononçaient leur dernière prière. Une telle erreur était excusable.

Puisque l'occasion s'en présente, rappelons aux personnes qui l'ont oublié que la chapelle de Vidy est bien antérieure à la conquête bernoise. C'était une dépendance de la Maladrerie (Maladière) construite en ce lieu, qui en a gardé le nom. Cette maladrerie ou hôpital avait été fondé au temps des Croisades ; on y reléguait les nombreux lépreux revenant de la Terre-Sainte. Nous ne croyons pas que la chapelle ait jamais été affectée à l'usage que lui attribuaient la croyance populaire.

L'échafaud et le gibet où, sous la domination de LL. EE., les condamnés à mort expiaient leurs méfaits, étaient beaucoup plus loin, à proximité de la croisée actuelle des routes de Vidy et de Morges.

C'est là, sur l'emplacement même de l'échafaud, qu'est érigé le monument inauguré dimanche. Il est bien simple ce monument. Un terre gazonné, entouré d'une clôture rustique et surmonté d'un bloc erratique dans lequel ont été simplement gravés ces mots : *Ici Davel donna sa vie pour son pays, 24 avril 1723.* Enceignant le tout, un fossé rappelle celui qui existait alors.

Nulle part, croyons-nous, le souvenir de notre héros vaudois n'est évoqué d'une façon plus saisissante que dans cette plaine solitaire de Vidy, au pied de ce modeste monument. L'imagination a bientôt fait de reconstituer cette scène inoubliable de l'échafaud, où, plus encore que dans sa prison et devant ses juges, se manifesta la grandeur d'âme de Davel.

Le monument de Vidy sera sans doute pour tout bon Vaudois un lieu de pieux pèlerinage, d'où, si nous le voulons bien, nous pourrons revenir plus courageux, plus forts, plus confiants pour la lutte de chaque jour.

X.

**Les étudiants vaudois, leur corps et leur vie.**

III

Lorsque la révolution helvétique vint ébranler notre pays, la tourmente politique entraîna quelques professeurs et un assez grand nombre d'étudiants. On vit paraître ceux-ci dans les assemblées populaires avec le bonnet rouge sur la tête, attaquant avec une éloquence assez académique les aristocrates et les oligarques et défendant dans le même langage la cause de la liberté, les droits du peuple et ceux de la raison. L'un d'entre eux attaqua au nom de la liberté l'étude des langues latine et grecque, cet antique tourment de la jeunesse, cet abus de l'aristocratie et de l'oligarchie, dont il appartenait à la révolution de faire justice. Un autre insista dans un discours animé, mais sage, sur les devoirs que la liberté impose au citoyen et traça ainsi, à l'entrée de sa carrière, le programme d'une longue vie entièrement consacrée au service de sa patrie.

Le 23 février 1798, le Sénat décida que le lendemain une députation se rendrait auprès de l'assemblée provisoire représentative du nouveau canton pour y annoncer l'adhésion du corps des étudiants au nouvel ordre de choses. Les délégués furent reçus d'une manière très flatteuse ; on leur donna l'accordade et on les admis aux honneurs de la séance.

Pendant les années de l'empire et de la restauration, la vie des étudiants s'écoula sans incidents autres que certaines farces d'un goût plus ou moins suspect et qui amenaient des punitions. A cette occasion, les priviléges du corps des étudiants furent un peu amoindris par l'Académie.

Cependant, nous devons mentionner ici deux faits dont l'influence se fait encore sentir maintenant. En 1806 deux jeunes étudiants, Benjamin Golliez et Charles Monnard, convinrent de se réunir entre eux et avec quelques autres condisciples pour s'occuper des littératures latine, grecque et française. Puis ces réunions prenant une certaine extension, on décida la fondation de la *Société de Belles-Lettres*, qui figure encore maintenant d'une façon très avantageuse. Puis en 1819, les étudiants vaudois s'empressèrent d'adhérer à l'invitation qui leur fut adressée par ceux d'autres cantons de constituer une section vaudoise de la *Société de Zofingue*. Cette société a toujours trouvé de la faveur auprès de notre jeunesse académique et y a produit d'excellents fruits. La devise adoptée, *Amitié, Patrie et Science*, n'a pas été un simple composé de trois beaux mots, mais une réalité mise en pratique.

Lors de la révolution de 1830, les étudiants, un instant divisés au sujet de cet événement, ne tardèrent pas à se rallier sous le drapeau des nouvelles institutions. Trois de leurs professeurs les plus estimés et aimés furent nommés par le peuple membres de l'assemblée constituante, puis du nouveau Grand Conseil, où ils jouèrent un rôle prépondérant. Au mo-

ment de l'événement, les étudiants furent unanimes à offrir leurs services pour faire partie de la garde urbaine que l'on constitua, et contribuèrent pour leur part au maintien de l'ordre public. La société de Zofingue devint le centre de ralliement à cet effet. Le lendemain de la proclamation de l'assemblée constituante, le recteur les réunit pour leur adresser des remerciements. Les mots *liberté, ordre public*, sortis plusieurs fois de sa bouche, furent longtemps écrits sur les murailles des auditoires, et plus longtemps encore dans les cœurs.

A cette époque, de graves mouvements politiques éclatèrent sur différents points de l'Europe. On craignit un moment une guerre générale. La haute Diète helvétique se prépara pour les éventualités et nomma l'état-major d'une armée qui pourrait être mise sur pied. Les étudiants s'empressèrent de se constituer en corps militaire et d'offrir leurs services à la patrie. La société de Zofingue servit d'intermédiaire entre ce corps militaire et celui que les étudiants d'autres académies suisses constituaient dans le même temps et pour le même but, car l'élan était général. L'époque de 1830 et des années suivantes fut un beau moment pour Zofingue Vaudois. Les membres voyaient qu'une ère nouvelle s'ouvrait pour la commune patrie. Leur sentiment patriotique était fortement excité. Les séances régulières s'en ressentaient favorablement.

Les assemblées générales annuelles, à Zofingue, voyaient arriver un plus grand nombre d'étudiants vaudois. Leurs condisciples des autres sections les accueillaient avec plaisir, se rappelant que la section vaudoise avait été la principale cheville ouvrière de l'organisation de 1831.

(A suivre)

(Le Semeur Vaudois.)

**La pluie à Montherond.**

Monsieur le rédacteur,

J'ai eu le plaisir de vous rencontrer quelquefois à Montherond, dans vos promenades d'été. Vous m'avez beaucoup vanté cette charmante retraite, que vous trouvez si romantique, si pleine de poésie. Vous paraissiez envier le sort de ceux qui vivent dans ce séjour paisible, au milieu des grands bois, où l'on n'entend d'autre bruit que le murmure du ruisseau, le chant du merle et de la fauvette.

Je comprends votre enthousiasme au mois de juillet ; mais venez un peu nous rendre visite au milieu de l'hiver, et même pendant cette période pluvieuse qui semble vouloir ajourner indéfiniment l'arrivée du printemps, après lequel nous soupirons tous.

De guerre lasse, j'ai fini par m'y habituer à cette malheureuse pluie ; c'était le parti le plus sage. Et, accoudé sur ma fenêtre, j'en ai étudié toutes les phases, toutes les variantes.

Voici, pour le *Conteur*, que je lis régulièrement, le résultat de mes observations :

Il y a plusieurs espèces de pluie :

Il y a la *petite pluie*, insignifiante, celle dont on dit : « Petite pluie abat grand vent. »